

Fini le plastique, dites
« oui » à l'eau du robinet !

Le Comité syndical
attribue le nouveau
contrat de concession

Terre & Eau 2025 :
poursuivre l'action !

LE **MAGAZINE**
DU **SYNDICAT DES EAUX D'ÎLE-DE-FRANCE**



**Jeux
Olympiques
de Paris 2024**
Le SEDIF accompagne
deux athlètes

Sommaire

MARS 2024 - N°109



Cette décision du Comité syndical est le fruit d'un processus de cinq ans de travail p.10



La nouvelle installation, réceptionnée en 2022, permet d'ajuster en temps réel la demande en eau p.20

ÉDITORIAL

3

ACTUALITÉS

Fini le plastique,
dites « oui » à l'eau du robinet !

6

Le journal Mon eau & Moi
fait son quotidien !

7

Jeux Olympiques et Paralympiques
de Paris 2024 : le SEDIF accompagne
deux athlètes

8

DOSSIER

Le Comité syndical attribue
le nouveau contrat de concession
à Veolia

10

SERVICES TECHNIQUES

Paris 2024 : comment le Service
public de l'eau se prépare sur le terrain

14

Réseau de transport : cibler,
sécuriser et anticiper

16

ENVIRONNEMENT

Terre & Eau 2025 :
poursuivre l'action !

18

ARRÊT SUR IMAGE

Les travaux de reconstruction
de la station d'Antony

20

INTERNATIONAL

Solidarité Eau : le partenariat
se poursuit au Laos

22

DANS LA PEAU DE

Isabelle Radlak
cheffe du service Ouvrages

23

DIRECTEUR DE PUBLICATION Pierre-Édouard Éon
DIRECTEUR DE LA RÉDACTION Guillaume de Stordeur
CONTACT communication@sedif.com
CRÉDIT PHOTOS Nicolas Fagot / SEDIF sauf mention
contraire
CRÉATION-RÉALISATION Comme un Arbre!
IMPRESSION Groupe Chaumeil
DÉPÔT LÉGAL Mars 2024 / ISSN 2266-159X



Chers amis,

40 ans après la sortie de son premier numéro, *Inf'Eau*, le magazine historique du Syndicat des Eaux d'Île-de-France, s'offre une cure de jeunesse ! Nouveau format, nouvelle maquette, nouvelles rubriques, avec toujours un même objectif : partager nos actualités, nos ambitions et les préoccupations du plus grand service public d'eau potable de France.

L'année 2024 a démarré avec **l'attribution et la signature du nouveau contrat de concession** d'une durée de 12 ans à partir du 1^{er} janvier 2025 (*dossier pages 10-13*). En tant qu'autorité organisatrice, le SEDIF opérera un **contrôle renforcé** de l'exploitant, se dotera d'une nouvelle marque grand public et veillera à ce que le Syndicat continue de **répondre en pionnier aux enjeux économiques, sanitaires, écologiques et énergétiques** qu'impose notre siècle.

Rappelons-le, « l'eau de surface » - notre matière première à 97 % - est difficile à traiter. Exposés aux pollutions diffuses ou accidentelles, les fleuves et rivières varient aussi beaucoup en température et leur composition physico-chimique n'est pas stable (contrairement aux eaux souterraines).

Face à cette contrainte, **le SEDIF a toujours été à la pointe, équipant ses usines des dernières innovations**, comme le charbon actif dans les années 60, l'ozonation dans les années 80, la filtration membranaire dans les années 90 : c'est en 1999 - il y a 25 ans ! - que la nanofiltration a été mise en place dans l'usine de production de Méry-sur-Oise.

Le SEDIF poursuit aujourd'hui **cette culture de l'innovation** avec l'OIBP (osmose inverse basse pression), procédé membranaire qui sera mis en place dans nos usines à l'horizon 2030-2032 afin de traiter les nouveaux polluants, résidus médicamenteux, perturbateurs endocriniens, métabolites de pesticides... qui feront bientôt l'objet de normes dans le Code de Santé publique.

2024 du nouveau pour le magazine *Inf'Eau* !

Cet investissement très important, historique par son ampleur, permettra aussi de distribuer une eau moins calcaire et donc moins entartrante, avec des économies à la clé pour les ménages en produits d'entretien et en chauffage de l'eau, et à terme, sans chlore.

L'année 2024 sera également marquée par les Jeux Olympiques et Paralympiques pour lesquels le SEDIF est « Supporteur Officiel ».

Paris 2024 a pris des engagements forts pour des Jeux plus éco-responsables : cela fait écho à nos actions pour valoriser l'eau du robinet, une eau locale et sans déchet plastique ! Nous prenons part à cet événement mondial pour relever collectivement les défis du changement climatique et le droit d'accès à l'eau avec, en héritage, l'installation de fontaines pérennes sur notre territoire à partir d'avril (*page 15*).

Nous accompagnons également la jeune génération avec le parrainage de deux athlètes, aussi usagers du SEDIF, que nous vous présentons dans ce numéro (*pages 8-9*).

Bien fidèlement,

André Santini

Président du Syndicat des Eaux d'Île-de-France,
Ancien Ministre, Maire d'Issy-les-Moulineaux,
Vice-Président de la Métropole du Grand Paris

Actualités

Infos, nominations, chiffres-clés...
Découvrez en bref les dernières actualités
du Service public de l'eau potable !



Claire Lefort **est nommée** **Directrice études** **et travaux**

Jusqu'à présent cheffe du service Canalisations du SEDIF, Claire Lefort a été nommée Directrice études et travaux et adjointe du Directeur général des services techniques. Elle a pris ses fonctions le 2 janvier dernier.

Ingénieure de formation, Claire a effectué l'ensemble de sa carrière dans le domaine de l'eau, d'abord au sein du bureau d'études Hydrosphère de 2002 à 2004, puis au Syndicat d'assainissement et de restauration de cours d'eau (SIARCE) de 2004 à 2007. Elle a rejoint le SEDIF en 2007, où elle a successivement été ingénieure process-traitement, chargée d'opérations, avant de rejoindre le service Canalisations en janvier 2020, en tant qu'adjointe puis cheffe de service. Sa nomination fait suite au départ à la retraite de Véronique Heim, ancienne directrice Études et prospective et s'inscrit dans le cadre d'une réorganisation de la Direction générale des services techniques.

Le SEDIF avec **les Grands syn-** **dicats au salon** **de l'AMIF 2024**

Les sept grands syndicats franciliens s'associent une nouvelle fois à l'occasion du salon de l'Association des maires d'Île-de-France (AMIF), pour présenter leurs politiques communes en matière d'innovation en faveur de l'environnement. L'événement est organisé les 28 et 29 mai 2024 au parc des Expositions de la Porte de Versailles.

Le SEDIF, Seine Grands Lacs, le SIAAP, le Sigeif, le SIPPAREC, le Syctom et Sénéo, présenteront leurs actions communes, leur permettant de renforcer leurs territoires et d'anticiper les crises ou d'y faire face, à l'appui d'une culture d'innovation sans cesse renouvelée.

Les grands syndicats franciliens accomplissent leurs missions de service public dans une logique de solidarité intercommunale, dans le dialogue et la coordination, de façon à offrir aux millions de Franciliens un service d'excellence en matière de production et distribution d'eau potable, d'assainissement, production et distribution d'énergie, de mobilité durable, d'efficacité énergétique, de réseaux numériques, de traitement des déchets, de soutien d'étiage et de prévention des inondations.

En savoir plus : www.salon-amif.fr 

LES SERVICES
PUBLICS URBAINS
DU GRAND PARIS





Félicitations à...

Mme Anne-Laure MAKINSKY,
nommée Directrice générale de l'ASTEE

M. Christophe DINGREVILLE,
nommé Président de l'Union Nationale des
Industries et Entreprises de l'Eau (UIE)

M. Florent BOULIER,
nommé Directeur général de l'Union Natio-
nale des Industries et Entreprises de l'Eau
(UIE)

Mme Claudia FUSCO,
nommée Directrice des affaires générales
des connaissances et des ressources au
sein de la Direction générale de l'environne-
ment (DG ENV) de la Commission euro-
péenne

Mme Frédérique CAMILLERI,
nommée Préfète de l'Essonne

Mme Nina PRUNIER,
nommée Directrice adjointe de l'innovation,
de la recherche et de la transformation
numérique de l'ARS Ile-de-France

Nos condoléances à...

la famille de **Jean-Luc LAURENT**, maire
du Kremlin-Bicêtre (Val-de-Marne), décédé
le 11 janvier 2024.

49 km

Les conduites de distribution représentent l'essentiel des canalisations du SEDIF avec 7 200 km. En 2023, pour un budget de 36,7 M d'€ HT, 49 km de réseau de distribution ont été renouvelés. Objectifs : diminuer le nombre de casses et de fuites annuelles et anticiper les importants besoins d'investissements futurs de renouvellement, notamment en raison du pic de construction dans les années 1930. Au global, en ajoutant au renouvellement opéré par le SEDIF, les travaux délégués et les dévoiements liés aux tiers, le Service public de l'eau renouvelle 1 % de son linéaire par an. En savoir plus : www.sedif.com/travaux 🛠️



Le prix de l'eau potable couvre un service qui va de la rivière ou du fleuve au robinet : prélèvement dans la ressource (la Seine, la Marne et l'Oise à 97 % pour le SEDIF), traitement de l'eau prélevée en eau potable, gestion et entretien du patrimoine (réseau de canalisations, usines, réservoirs, stations de pompage...), acheminement jusqu'aux usagers, contrôle qualité et relation usagers, gestion des abonnés et facturation. Sur la facture d'eau, la part « Eau potable », responsabilité du SEDIF, représente seulement un tiers. Le reste de la facture comprend l'assainissement (50 %), les taxes et les redevances.

En savoir plus : www.sedif.com/leprixdemoneau 🗨️



Crédit : Shutterstock



Et les nanoplastiques ?

Une étude américaine, menée à l'aide d'une méthode novatrice utilisant des lasers et publiée début janvier 2024 a révélé que de microscopiques bouts de plastique - 240 000 détectables par litre d'eau ! - polluent l'eau en bouteille. Les recherches concernant les conséquences sur les écosystèmes et la santé humaine de ces nanoplastiques sont encore limitées, mais certaines études ont déjà mis en évidence des effets néfastes, par exemple sur le système reproductif. Avec le Laboratoire Eau, Environnement et Systèmes Urbains (Leesu), le SEDIF a mené entre 2020 et 2022 une étude à ce sujet : les travaux montrent une élimination de plus de 99 % des microplastiques grâce à nos filières de traitement en usine.

Fini le plastique, dites « oui » à l'eau du robinet !

L'eau du robinet est l'aliment le plus contrôlé par les services de santé. Ils fixent des normes très strictes portant sur la qualité microbiologique de l'eau (absence de germe pathogène), sa qualité chimique (aucun risque pour la santé) et sa qualité physique et gustative (couleur limpide, sans goût ni odeur désagréable).

L'eau du SEDIF, c'est :

- 400 000 analyses effectuées chaque année sur l'eau du robinet (à la fois par l'ARS et par le Délégué dans le cadre de l'autosurveillance),

- plus de 60 critères de qualité contrôlés pour évaluer la potabilité de l'eau.

Pour Philippe Hartemann, professeur de Santé publique à la faculté de médecine de Nancy, « l'eau garantit notre équilibre physiologique en éliminant les substances toxiques du corps, en régulant sa température et en apportant des minéraux et oligoéléments. C'est évidemment le cas de l'eau du robinet ».

Boire l'eau du robinet et non de l'eau en bouteille, c'est aussi s'engager pour le climat. Éviter les bouteilles en plastique permet de réduire la quantité de déchets que



**10 kg
de déchets**

sont économisés par an et par personne en buvant l'eau du robinet et non en bouteille. Source : Ademe

nous produisons chaque jour et limite les rejets de gaz à effet de serre liés à la production et au transport des bouteilles.

Nos astuces

Pour profiter au mieux de votre eau du robinet :

- Laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire, après une absence de plusieurs jours.
- Conservez l'eau au réfrigérateur pas plus de 24h, dans un récipient propre et couvert.
- Nettoyez verres, tasses et carafes après chaque usage. ●

Le journal Mon eau & Moi fait son quotidien !

Pour son édition 2024, le Journal Mon eau & Moi se diversifie. Du lundi 18 au vendredi 22 mars, 5 numéros de quatre pages ont été diffusés à un rythme quotidien sur une semaine en supplément du Parisien. Ils ont apporté aux lecteurs de quoi comprendre le Service de l'eau, son organisation, ses engagements, la qualité de l'eau mais aussi comment mieux l'utiliser et appréhender les enjeux de cette ressource vitale.

Les enfants, petits ou grands, n'ont pas été oubliés puisque le numéro du mercredi était consacré à des jeux, énigmes et autres casse-têtes. Le 5e supplément

a coïncidé avec la Journée mondiale de l'eau qui, comme chaque 22 mars depuis 1994, appelle notre attention sur l'importance de l'eau avec pour thème cette année « L'eau et la paix ».

Toutes ces informations ont été compilées dans un magazine de 24 pages distribué sur nos événements et dans l'ensemble des mairies du territoire du SEDIF : n'hésitez pas à en demander davantage auprès de la Direction de la communication communication@sedif.com

À découvrir sur : www.journal.mon-eau-et-moi.fr/2024

Nouveau une édition Junior pour les 11-15 ans !

Le Service de l'eau propose le premier numéro du Journal Mon eau & Moi Junior, une édition spéciale consacrée aux 11-15 ans. Avec les Monstrosos, découvrez les secrets de l'eau en Ile-de-France ! D'où vient l'eau ? Comment assurer sa qualité ? Comment éviter les gaspillages ? Autant de questions traitées de manière pédagogique et amusante pour améliorer les connaissances des jeunes Franciliens sur cette ressource précieuse.

Il est disponible dans les collèges ainsi que les pôles jeunesse, médiathèques/bibliothèques et mairies des communes du territoire. N'hésitez pas à nous demander des exemplaires pour valoriser le journal sur vos événements et dans vos médias : communication@sedif.com



Découvrez
le journal
en ligne



Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 **le SEDIF accompagne deux athlètes**

Tout comme pour le SEDIF, la préservation des ressources naturelles constitue un enjeu majeur pour la Fédération française de canoë-kayak. L'eau est au cœur de cette discipline et chaque pagayeur évolue au sein d'un environnement spécifique qui en fait un maillon de son évolution. L'intérêt premier de cette discipline est avant tout de ne pas le dégrader sous peine de remettre en cause l'avenir de sa pratique. La Fédération et toutes ses composantes sont associées dans la plupart des organismes de gestion du milieu naturel : Comité National de l'Eau, Comités de Bassin, Commissions Locales de l'Eau... Des intérêts communs et des valeurs partagées qui ont conduit le Syndicat à accompagner deux athlètes de cette discipline.



Marjorie Delassus et Titouan Castryck lors d'une séance d'entraînement à Vaires-sur-Marne (77) le 7 mars 2024.

Marjorie Delassus, l'experte

Aînée d'une fratrie de 4 kayakistes, Marjorie a débuté le canoë-kayak au club de La Plagne Eaux Vives à l'âge de 8 ans. Elle a la particularité de concourir dans les deux catégories, en canoë et en kayak. C'est en 2016 qu'elle obtient sa première sélection tricolore dans les deux embarcations, jusqu'à décrocher sa première médaille individuelle en 2019 avec le titre de championne d'Europe des moins de 23 ans. En 2020, elle décroche son ticket pour les Jeux Olympiques de Tokyo en canoë, dans une catégorie qui faisait son entrée au programme pour la première fois. Elle termine à la quatrième place. À Paris cet été, elle est sélectionnée en canoë monoplace (C1) et vise également une sélection en kayak-cross.

Titouan Castryck, le surdoué

Titouan a rejoint les rangs de l'Équipe de France senior à tout juste 19 ans. Précédemment, il a obtenu de nombreuses médailles chez les juniors : deux titres de champion du monde et un titre de champion d'Europe. La rude concurrence hexagonale lui donne la motivation pour se surpasser. En octobre 2023, pour la dernière étape de Coupe du Monde à Vaires-sur-Marne, le natif de Saint-Malo se transcende et remporte l'une des courses les plus importantes de la saison, celle qui lui permet d'être sélectionné pour les Jeux Olympiques de Paris 2024, à la fois en kayak monoplace (K1) et en kayak-cross.

Les deux athlètes vivent et s'entraînent tous les deux à Vaires-sur-Marne (Seine-et-Marne), ville adhérente au SEDIF, dont la base nautique accueillera les épreuves.

Dans le cadre du partenariat, le SEDIF va les accompagner financièrement à hauteur maximum de 10 000 € chacun (pour leur matériel, leurs déplacements lors de stages de préparation ou pour leur préparation physique et mentale). En contrepartie, ils seront nos ambassadeurs sur nos différents supports pour promouvoir la production d'eau potable et la préservation de la ressource. ●



SUPPORTEUR
OFFICIEL





Le Comité syndical **attribue le nouveau contrat de concession à Veolia**



La séance a été présidée
par André Santini.

Le jeudi 25 janvier 2024, les élus du Syndicat des Eaux d'Ile-de-France, réunis à l'usine de Choisy-le-Roi (Val-de-Marne), ont choisi d'attribuer le nouveau contrat de concession relatif à la gestion du service public de l'eau potable à Veolia pour la période 1^{er} janvier 2025 – 31 décembre 2036. Le contrat a été signé le 16 mars 2024.

Les élus ont jugé que l'offre de Veolia apporte la meilleure réponse aux enjeux économiques et environnementaux fixés par le SEDIF, autorité organisatrice. Celle-ci se caractérise notamment par les atouts suivants :

- Un tarif maîtrisé pour l'utilisateur ;
- La mise en œuvre d'unités de filtration membranaire haute performance incluant des membranes d'osmose inverse basse pression (OIBP) sur les usines principales de production afin d'améliorer et de sécuriser la qualité de l'eau distribuée, « vers une eau pure, sans calcaire et sans chlore » ;
- Un objectif de rendement de réseau supérieur à 93 % à partir de 2028 inclus (90 % aujourd'hui) grâce notamment à la pose de plus de 10 000 capteurs de fuite sur le réseau ;
- Des investissements accrus pour le maintien en excellent état du patrimoine du service (usines, stations de pompage, réservoirs...) ;
- La refonte du système de télérelevé ;
- Un objectif de taux de satisfaction du service client par les usagers de 85 % d'ici 2028, puis au minimum de 88 % sur les années qui suivent ;

- Un volet social renforcé, avec notamment l'accompagnement par l'équipe du programme Eau Solidaire de 500 copropriétés en difficulté chaque année ;
- Une empreinte environnementale positive à compter de 2030 au-delà du « zéro carbone » aujourd'hui en place.

Le fruit d'un travail de 5 ans

Cette décision du Comité syndical est le fruit d'un processus de cinq ans de travail, avec en particulier une étude détaillée et complète menée depuis 2019 dans le cadre de la « **Mission 2023-2024** », qui a évalué différents modes de gestion possibles pour le périmètre du SEDIF. La Mission a également supervisé l'analyse des offres déposées par deux candidats - Suez et Veolia - en mars 2022. Des échanges et des séances de négociations ont ensuite abouti au dépôt de leurs offres améliorées en novembre 2022.

Les conditions dans lesquelles le SEDIF a décidé d'attribuer ce contrat ont été validées par le Tribunal administratif de Paris par une ordonnance du 29 novembre 2023. Cette dernière a fait l'objet d'un pourvoi

en cassation auprès du Conseil d'État qui a ainsi validé l'ensemble de la procédure d'appel d'offres. Le SEDIF, bien que n'y étant juridiquement pas contraint, a attendu cette décision rendue le 2 février 2024 (voir encadré), pour signer le contrat avec Veolia.

L'exploitation dans le cadre du nouveau contrat débutera le 1^{er} janvier 2025, pour une durée de 12 ans, jusqu'au 31 décembre 2036.

En tant qu'autorité organisatrice, le SEDIF opérera un contrôle renforcé du concessionnaire, se dotera d'une nouvelle marque grand public au bénéfice de ses 4 millions d'usagers et veillera à ce que le Service public de l'eau continue de répondre en pionnier aux enjeux économiques, sanitaires, écologiques et énergétiques qu'impose notre siècle.

« L'offre améliorée remise le 18 novembre 2022 est le résultat de plus de 400 jours de travail d'élaboration et d'échanges avec le SEDIF et plus de 1500 questions posées par les candidats, auxquelles le SEDIF a systématiquement répondu. C'est dire l'implication et l'intensité du travail mené par toutes nos équipes ! » a rappelé André Santini, président du SEDIF. ●



Denis Kenisberg, délégué titulaire de la CA Saint-Germain Boucles de Seine (pour le Mesnil-le-Roi).

Le Conseil d'État valide la procédure

Le 2 février dernier, la Haute Assemblée a confirmé la légalité de la procédure d'attribution.

Pour mémoire, le SEDIF a engagé une procédure de mise en concurrence en vue de l'attribution d'un contrat de concession. Les sociétés Suez Eau France et Veolia ont chacune présenté une offre initiale puis une offre « intermédiaire ». Le SEDIF a ensuite informé Suez Eau France qu'à la suite d'un dysfonctionnement informatique, Veolia avait eu accès à des données confidentielles concernant son offre et que les négociations en vue de l'attribution de la concession étaient suspendues. Le SEDIF a pris la décision de mettre un terme aux négociations, de ne pas inviter les soumissionnaires à soumettre une offre finale et d'attribuer le contrat au regard des offres intermédiaires. Suez Eau France a demandé au juge du référé précontractuel, en première instance puis devant le Conseil d'État, d'annuler cette procédure. Voici un extrait de l'analyse n° 489820 du Conseil d'État.

« Après avoir relevé que la décision par laquelle le SEDIF a modifié le déroulement de la procédure en renonçant à recueillir les offres finales des soumissionnaires et en décidant de procéder au choix du délégataire non sur la base de celles-ci mais sur celle des offres intermédiaires déposées en novembre 2022 après une mise au point avec chacun des candidats, avait été prise pour remédier à la transmission par erreur à la société Veolia, de documents relatifs à la négociation menée entre le SEDIF et la société Suez Eau France et aux éléments de l'offre intermédiaire de celle-ci, c'est sans dénaturer les faits de l'espèce et sans commettre d'erreur de droit que le juge des référés a pu en déduire que, dans les circonstances très particulières de l'espèce et en l'absence de manœuvre, le SEDIF avait pu légalement décider de procéder ainsi au choix du délégataire. »

En savoir plus : www.conseil-etat.fr 

*Après 1h30 de séance, le vote a eu lieu
à mains levées (88 pour, 3 contre)*



Le contrat de concession, c'est...
**336 pages et
8 920 annexes**



Consultez
le dossier
de presse



Travaux de pose d'une nouvelle canalisation au pont de Saint-Denis, en janvier 2022.

L'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques (JOP) de Paris 2024 est un défi pour de nombreux acteurs publics. L'eau potable va être soumise à des contraintes particulièrement importantes de qualité, de quantité et de sécurité.

Paris 2024

comment le Service public de l'eau se prépare sur le terrain

Avec 133 communes membres et un nombre conséquent d'autres communes desservies grâce à son réseau interconnecté, le SEDIF est un acteur majeur de la région francilienne. Le Stade de France et le Centre aquatique à Saint-Denis, la base nautique de Vaires-sur-Marne, le site d'escalade du Bourget, le centre des médias, le parcours du Marathon pour Tous... Tous ces sites et événements vont dépendre de l'alimentation en eau potable fournie par le Syndicat.

D'abord en tant que concessionnaire de réseau, le SEDIF travaille depuis de nombreuses années avec la Société de livraison des ouvrages olympiques (Solidéo) et la Métropole du Grand Paris pour la bonne intégration des réseaux d'adduction d'eau potable dans les projets de construction des sites. Mais également avec la Société du Grand Paris en charge du développement d'infrastructures de transport essentielles pour cet événement planétaire.

Sécurisation et surveillance renforcées

À l'approche des Jeux, le SEDIF a déployé une stratégie de sécurisation de l'approvisionnement en réorganisant ses opérations de travaux afin que les usines soient à pleine production lors des temps forts, mais également en faisant en amont des travaux de sécurisation des réseaux et des filières de production, notamment pour garantir l'approvisionnement de nos voisins en cas de crise.

De plus, les moyens de surveillance des canalisations ont été renforcés. Plusieurs sondes de surveillance et capteurs haute fréquence complémentaires à ceux existants sont en cours d'installation sur les réseaux stratégiques autour des sites olympiques pour détecter toute anomalie sur la qualité de l'eau (intentionnelle ou non). Ces sondes remonteront les informations sur un pas de temps accéléré ce qui a demandé le développement spécifique d'outil d'intégration et d'analyse de données.

Un travail a été fait avec les communes pour s'assurer de l'optimisation des renouvellements de réseau aux abords des sites olympiques mais aussi sur les voies de circulation stratégiques.

Les communes adhérentes ont été incitées à sécuriser les équipements incendie pour limiter les phénomènes de « street-pooling » (ouverture des bouches à incendie) qui mettent en danger le réseau et les usagers.

Enfin, pendant la période des JOP, les moyens d'intervention seront prioritairement dirigés vers les sites olympiques tant pour les détections de fuites et les réparations que le contrôle de la qualité de l'eau en cas de signalement. Pour assurer le suivi et la gestion de toutes ces actions, le SEDIF s'est doté d'une équipe pluridisciplinaire dédiée en contact permanent avec les administrations publiques chargées de sécuriser les Jeux et le Comité d'organisation. ●



Accès à l'eau pour tous : prendre part à l'héritage des Jeux

En décembre dernier, le SEDIF a signé un partenariat avec le Comité d'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 pour devenir « Supporteur Officiel ». Engagés ensemble pour des Jeux plus éco-responsables, le

Syndicat a fait le choix de mettre en place tous les moyens à sa disposition pour favoriser la consommation de l'eau du robinet produite dans ses usines de production.

Ainsi, le SEDIF alimentera 7 points de ravitaillement du Marathon grand public en eau du robinet et financera cette consommation.

De même, des fontaines pérennes sont en cours d'installation, en priorité aux abords des sites de compétition et le long des parcours voyageurs. Le SEDIF prend en charge l'installation, le raccordement et les consommations de ces équipements dont la vocation est de rester dans l'espace public après l'événement. C'est un investissement de près de 400 000 € et qui se prolongera ensuite sur toutes les autres communes du territoire dans le cadre de l'accès à l'eau pour tous.



L'eau du Village des Athlètes provient de l'usine de production d'eau potable du SEDIF située à Neuilly-sur-Marne (Seine-Saint-Denis). Le Service public de l'eau est fier de mettre son savoir-faire industriel au service des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024.

Réseau de transport : cibler, sécuriser et anticiper



Découvrez le
chantier de Livry-
Gargan en vidéo



En parallèle de l'évolution du territoire, le réseau de transport d'eau potable du SEDIF s'est fortement développé dans les années 1960-1970. Bien qu'il soit récent et plutôt en bon état, des opérations préventives de renouvellement sont nécessaires pour sécuriser l'approvisionnement en eau potable.

La stratégie de gestion patrimoniale du réseau de transport vise à éliminer les matériaux vétustes et à intervenir sur les zones à risques ou sensibles. Aujourd'hui, le maintien en bon état est également fondé sur une sélection plus ciblée. Il s'agit tout d'abord de réaliser un diagnostic des canalisations, afin d'identifier les besoins en renouvellement et d'être pertinent dans le ciblage des tronçons à renouveler. Le SEDIF s'engage ensuite dans une démarche collaborative avec les communes pour définir une méthode d'intervention appropriée.

C'est dans cette logique qu'a été enclenchée la restructuration de l'axe de transport Livry-Gargan à Villeparisis en 2023. Ainsi 1,8 km de réseau neuf en DN500 a été posé pour renforcer le maillage du réseau et pérenniser le transport sur cette zone. En parallèle, 1,2 km de réseau est réhabilité par tubage jusqu'au printemps 2024.

Sécuriser c'est aussi s'adapter. Le contexte urbain dans lequel nous intervenons (densité de réseaux, voie à grande circulation, commerces) nécessite d'adapter les méthodes de travaux. Dans le cadre de travaux à Villiers-le-Bel, 600 mètres linéaires (ml) de réseau en DN400 ont pu être renouvelés en tranchée ouverte et 60 ml ont été posés sous fourreau pour ne pas interrompre la forte circulation de la départementale.



Crédit : Frédéric Feutry / SEDIF

Les équipes du SEDIF à Saint-Denis le 6 mars 2024.

Âge moyen
du réseau
de transport
45 ans

Linéaire de
renouvellement
en 2023
4 km

Budget annuel
**environ
20 M€**

L'ensemble de nos travaux s'inscrivent dans une démarche environnementale toujours plus vertueuse. Les techniques sans tranchée, vectrices de réduction de l'empreinte carbone des chantiers, sont non seulement plébiscitées mais également imposées aux entreprises travaux dès que possible. Le service Canalisations poursuit sa démarche verte et a d'ores et déjà intégré des critères environnementaux dans l'attribution de ses marchés publics.

Au-delà de sécuriser l'approvisionnement existant, les objectifs portent également à moyen et long terme sur le développement du réseau, afin d'anticiper les futurs besoins liés aux grands projets urbains franciliens. Le projet de création d'un bouclage en DN600 entre le site de Palaiseau et le réservoir de Saclay permettra de garantir l'alimentation du plateau de Saclay. À partir de 2024, plus de 2,3 km de canalisations neuves seront posées en tranchée ouverte et à l'aide de micro-tunnelier pour un montant estimé à 14 M€. ●

On parle gros tuyaux !

Les canalisations de transport (appelées aussi « feeders »), de diamètre supérieur à 300 mm, représentent 800 km sur notre territoire. Elles assurent l'acheminement de l'eau des usines de production vers les différents ouvrages, en vue de sa distribution.

Le SEDIF accueille les Canalisateurs à l'usine de Choisy-le-Roi

À l'occasion de la Journée mondiale de l'eau le 22 mars dernier, la délégation régionale des Canalisateurs d'Ile-de-France a organisé la 3^e édition de l'événement « Les Canalisateurs, acteurs pour la planète » à l'usine des eaux de Choisy-le-Roi (Val-de-Marne).

Pour mémoire, « Les Canalisateurs » est un syndicat professionnel qui regroupe 330 entreprises spécialisées dans la construction des réseaux de canalisation. Près de 100 participants ont assisté à une matinée sur le thème « Les réseaux d'eau, à l'épreuve des générations » avec trois tables-rondes :

- Quelle gestion patrimoniale pour des réseaux durables ? Avec la participation de Sébastien Fayon, responsable du service Gestion du Patrimoine au SEDIF ;
- Renaturation des cours d'eau et baignabilité de la Seine ;
- Génération Z et quête de sens : quelle attractivité pour les métiers de l'eau ?

Cet événement a été suivi d'une visite de l'usine, une occasion unique pour les professionnels du secteur, les donneurs d'ordres et les partenaires du cycle de l'eau en Île-de-France de se rassembler, d'échanger et de s'inspirer autour des enjeux actuels et futurs de la gestion de l'eau.



Fabio Zappavigna, délégué régional des Canalisateurs IDF.

Terre & Eau 2025

poursuivre l'action !



Des résultats encourageants sur les cultures à bas niveau d'intrants (BNI) : objectif atteint et dépassé fin 2022 avec 14 % de surfaces contre 12 % prévus.

En parallèle de l'amélioration et de la sécurisation des traitements au sein de ses usines de production, le SEDIF est engagé depuis de longues années dans des opérations de prévention pour faire évoluer les pratiques du monde agricole en Seine-et-Marne, Val-de-Marne et Essonne à proximité des captages de la Fosse de Melun – Basse Vallée de l'Yerres.

Les résultats de l'analyse de nouveaux métabolites de pesticides, non encore recherchés jusque-là, ont pris tout le monde au dépourvu. Ils révèlent que ces molécules sont largement présentes dans les ressources en eau. L'amélioration des techniques d'analyse permet de détecter de plus en plus de molécules, et avec elles des concentrations de pesticides parfois très élevées dans la nappe du Champigny, à tel point que le respect de la réglementation de l'eau potable pourrait être compromis.

Pire, on peut légitimement craindre que d'autres métabolites ne soient prochainement retrouvés dans des proportions inquiétantes.

De quoi s'agit-il ?

Les pesticides se dégradent dans l'environnement, en une ou plusieurs molécules appelées métabolites. Ceux-ci peuvent avoir des effets sanitaires aussi voire plus importants que la substance active. Ils sont désormais pris en compte dans la réglementation sur l'eau potable.

Ces métabolites sont issus de produits phytosanitaires (herbicides, fongicides, insecticides) utilisés actuellement, mais également de produits interdits, parfois depuis longtemps.

Vue par drone de l'Oise et du site
de l'usine de Méry-sur-Oise.



Une réunion d'information sur la surveillance et la protection de l'Oise

Cette situation nouvelle n'est pas désespérée : elle nous conforte dans la mission de Terre & Eau 2025 : c'est sur l'origine de la contamination elle-même qu'il faut agir, continuer à instaurer de bonnes pratiques agricoles pour faire baisser sensiblement et durablement l'usage des pesticides – ou mieux les utiliser –, et éviter de voir surgir demain de nouvelles molécules dans la nappe du Champigny. C'est un enjeu de santé publique !

Concrètement, en complément des actions déjà menées, le Syndicat lance cette année une étude de préfiguration pour poser les fondations du dispositif de Paiements pour Services Environnementaux (PSE) qui sera mis en œuvre dès 2025. Le PSE est un outil de rémunération par le bénéficiaire des services environnementaux rendus par les agriculteurs et d'incitation à la performance environnementale des exploitations agricoles.

À mi-parcours, Terre & Eau 2025 garde le cap et s'adapte aux nouveaux enjeux avec deux nouveaux renforts pour accélérer le développement des pratiques agricoles alternatives : le GAB Ile-de-France et Agrof'île.

Découvrez la dernière newsletter sur le site
<https://terreeteau2025.fr> ●

Le SEDIF organise le vendredi 17 mai prochain une réunion d'information sur les enjeux de la production d'eau potable, la surveillance et la protection de l'Oise à l'usine de production d'eau potable de Méry-sur-Oise (Val-d'Oise). Cette réunion, destinée aux professionnels et aux élus, permettra de détailler les prescriptions dans les périmètres de protection de la prise d'eau de l'usine ainsi que les mesures de surveillance, d'établir un bilan des événements survenus sur la ressource et leurs conséquences et enfin d'améliorer et de mettre à jour les procédures d'alerte et de communiquer les contacts en cas d'incident. Cet événement se terminera par une visite de l'usine et de sa filière membranaire qui célèbre ses 25 ans cette année.

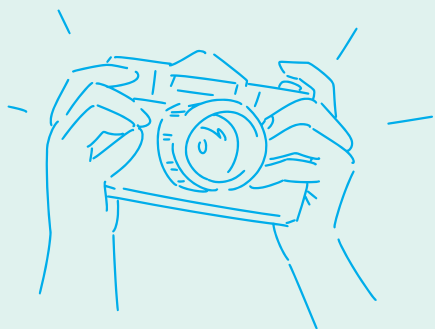
En savoir plus : contactez le service Protection de la ressource et qualité de l'eau prqe@sedif.com 📧

2 nouveaux sites SEDIF labellisés ÉcoJardin !



Soucieux de promouvoir la biodiversité sur l'ensemble de son patrimoine, le SEDIF a obtenu en fin d'année dernière la labellisation ÉcoJardin pour les réservoirs de Villejuif (Val-de-Marne) et pour l'usine à puits d'Aulnay-sous-Bois (Seine-Saint-Denis). À ces deux nouveaux sites s'ajoute le renouvellement de la labellisation pour les réservoirs de Montigny-lès-Cormeilles (Val-d'Oise) et de Gagny (Seine-Saint-Denis). Ce label est une référence en matière de gestion écologique des espaces verts et d'actions menées en faveur de la biodiversité. Dans son référentiel, il veille en particulier à l'existence d'un plan de gestion, à une bonne protection des sols, à l'utilisation raisonnée de l'eau, au respect de la faune et de la flore, à la formation des équipes et la sensibilisation du public.

En savoir plus : www.label-ecojardin.fr 📧



Les travaux de reconstruction de la station d'Antony

La station d'Antony (Hauts-de-Seine), aux abords du parc de Sceaux, contribue à l'alimentation en eau des usagers du plateau de Clamart (près de 100 000 habitants répartis sur 9 communes). La vétusté de l'ancienne station a conduit le SEDIF à décider de sa modernisation pour un montant de travaux qui s'élève à 8,14 M€. La nouvelle installation, réceptionnée en 2022, permet de s'ajuster en temps réel à la demande en eau, en optimisant ainsi la consommation énergétique. Le projet s'inscrit dans son environnement comme un « bâtiment paysage ». Les travaux de parachèvement (voirie et réseaux divers, espaces verts, végétalisation de la toiture et clôtures périphériques) se termineront en avril 2024.





Suivez l'actu du SEDIF
en image sur Instagram





De gauche à droite, Richard Dell'Agnola, Christian Cambon et Khamkhan Chanthavisouk, le jeudi 1^{er} février 2024.

Crédit : SEDIF

Solidarité Eau : le partenariat se poursuit au Laos

Richard Dell'Agnola, vice-président délégué aux Relations Internationales et Solidarité et Christian Cambon, sénateur et président de la commission éponyme, se sont rendus à Louang Prabang (Laos) en février dernier afin d'évaluer l'opportunité pour le SEDIF de poursuivre son soutien au programme d'Appui à la Société de Louang Prabang.

En 2018, le SEDIF et la province de Louang Prabang ont initié un **partenariat de coopération décentralisée en faveur de l'accès à l'eau potable**. Dans ce cadre, une délégation du SEDIF a été reçue par le Gouverneur, Khamkhan Chanthavisouk. Au cours de l'entretien, le Syndicat a rappelé sa contribution passée : 700 000 € d'aides attribuées à l'association Gret pour trois projets d'infrastructures, toutes exploitées aujourd'hui sans discontinuer au bénéfice de 8 000 habitants.

2 nouveaux projets d'accès à l'eau

À l'occasion de ce déplacement, la province a demandé au SEDIF de cofinancer deux nouveaux projets :

- Un premier concerne l'alimentation en eau de trois villages à partir de la station de traitement de Chompet. Nouvellement construite par les autorités provinciales, elle alimente le réseau de distribution d'eau du centre-bourg. Le projet est de le prolonger de 15 km pour desservir 500 ménages supplémentaires.
- Un deuxième concerne l'alimentation en eau du chef-lieu de district de Phoukoun. Aujourd'hui, 500 ménages se font livrer leur eau potable par camion-citerne moyennant l'équivalent de 2,30 €/m³ faute d'alternative pendant une partie de l'année. C'est quatre fois le prix estimé d'un service collectif comportant un mini-barrage, une unité de traitement d'eau, deux réservoirs et 18 km de conduites. Le coût de cette construction est estimé à 500 000 €.

La clé, un engagement sur le temps long

La mission de terrain aura permis au SEDIF de constater que **les conditions de viabilité semblent réunies pour ces 2 nouveaux projets**. Un critère prépondérant pris en compte prochainement par la commission Relations Internationales et Solidarité à l'examen du dossier, avant de rendre son avis au prochain Comité syndical le 20 juin prochain.

En effet, un accord entre élus locaux a pour effet de conforter l'ancrage institutionnel d'une action de coopération. Loin des travers d'une coopération trop technocratique, la **coopération décentralisée mise sur un engagement dans le temps, gage de réussite.** ●

Isabelle Radlak cheffe du service Ouvrages

En janvier 2024 à l'occasion de la cérémonie des vœux du Président et du Bureau du SEDIF au personnel, Isabelle Radlak s'est vu décerner la médaille d'argent du travail pour 20 ans de service. À cette occasion, elle nous explique son quotidien.



Cheffe du service Ouvrages, j'assure, avec une équipe de dix chargés d'opérations et deux assistants, la mise en œuvre opérationnelle de la stratégie d'investissement sous maîtrise d'ouvrage publique des opérations concernant les Ouvrages, pour un budget de 436 M€ du Plan pluriannuel d'investissement.

Les Ouvrages, c'est...

Quand on parle d'Ouvrages, il s'agit des bâtiments industriels répartis sur le réseau hydraulique du territoire du SEDIF qui ponctuent le parcours de l'eau entre le prélèvement dans la ressource et le robinet de l'utilisateur : les usines de production, les stations de relèvement, les réservoirs de stockage et les postes de chloration.

Une source de fierté

Ce travail est stimulant : la curiosité est sans cesse renouvelée et il faut toujours s'adapter au changement, tout en capitalisant en permanence l'expérience pour s'en servir positivement et en faire profiter le collectif. Outre la chance d'intervenir sur des installations techniques complexes, innovantes, impressionnantes en taille, aucune opération n'est identique à une précédente. Chaque ville et chaque terrain sont spécifiques, le cadre réglementaire est mis à jour, les intervenants diffèrent et l'évolution des méthodes-outils de travail enrichissent la pratique, tel le BIM (Building information modeling).

C'est également une source de fierté de contribuer à valoriser l'image du SEDIF au travers de la qualité apportée à ses constructions neuves ou rénovations architecturales et paysagères, en améliorant la perception visuelle des bâtiments par le soin apporté à leur insertion environnementale.

Une réalisation phare ?

La refonte du site de Bruyères-de-Sèvres (Hauts-de-Seine) pour plus de 10M€. Tout en assurant la continuité du service par un phasage complexe du chantier, une station de pompage et deux réservoirs ont été reconstruits dans un bâtiment compact aux formes curvilignes et à l'émergence discrète en hauteur, coiffé par une toiture-clairière herbacée propice à la biodiversité, dans un réaménagement paysager complet du site bordé d'arbres centenaires préservés. ”



EN
2024

LE SEDIF SE PREND
AUX JEUX !



SEDIF
SERVICE PUBLIC DE L'EAU

Suivez notre actualité sur les réseaux sociaux

f X @SyndicatEauxIDF | in SEDIF
www.sedif.com